

Fongecif Normandie - Permanence d'Information de Pont Audemer

Fonds de Gestion du congé Individuel de Formation

CCI

8 Avenue du Président Georges Pompidou

27500 PONT AUDEMER

☎ 02 32 39 49 43

✉ infosevreur@fongecifnormandie.org

🏠 <http://www.fongecifnormandie.org>

↓ Structures de rattachement ou sièges

Fongecif Normandie - Antenne d'Evreux
Fongecif Normandie (Siège et Antenne de Caen)

↓ Périmètre d'intervention géographique

Zone de Bernay

↓ Types de structure

Opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) offre un accompagnement gratuit et personnalisé à tout actif souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, élaborer et formaliser un projet d'évolution professionnelle (insertion professionnelle, mobilité interne ou externe, reconversion, reprise ou création d'activité...).

Le CEP offre 3 niveaux de service :

- un accueil individualisé sous forme d'entretien qui doit permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle,
- un conseil personnalisé visant notamment à définir le projet professionnel du bénéficiaire et d'en apprécier la faisabilité,
- et un accompagnement ayant pour objectif de contribuer à faciliter la concrétisation du projet d'évolution professionnelle.

Ces services sont assurés par des opérateurs habilités : Opacif, Apec, Pôle Emploi, Missions locales et Cap Emploi.

OPACIF

Les Opacif (Organismes Paritaires Agréés au titre du Congé Individuel de Formation) sont des structures agréées par l'Etat, chargées de la mutualisation des fonds des entreprises destinés au financement du Congé Individuel de Formation des salariés qui s'engagent dans cette démarche.

Le Fongecif, organisme interprofessionnel, remplit ce rôle et est implanté dans toutes les régions. Dans quelques secteurs professionnels, c'est parfois l'Opcva de branche qui est agréé pour le financement du CIF.

Les Opacif sont également en charge du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Fongecif

Acteur régional de la sécurisation des parcours professionnels, le Fongecif Normandie est chargé de proposer des services permettant de s'informer, d'élaborer un projet professionnel individuel, de construire un projet de formation. Le Fongecif assure le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Fonds paritaire interprofessionnel régional, il est agréé pour la gestion du Congé Individuel de Formation, du Congé Bilan de Compétences et du Congé Validation des Acquis de l'Expérience.

↓ Missions

Le Fongecif est un organisme paritaire interprofessionnel agréé par l'État au titre du Congé Individuel de

Formation (CIF) et présent dans chaque région.

Il a pour missions :

- d'accueillir, informer, conseiller, et accompagner dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) les salariés et demandeurs d'emploi en transition professionnelle
- de mutualiser la collecte de la participation des entreprises au financement du CIF effectuée par les Opca
- de financer les projets individuels initiés au titre du CIF CDI, de la formation hors temps de travail, du CIF CDD, du bilan de Compétences et de l'accompagnement VAE.
- D'assurer le suivi des bénéficiaires des actions de formation financées.

↓ **Publics accueillis**

Salarié (secteur privé ou public)

↓ **Modalités d'accueil**

Le Fongecif Normandie propose un système de permanences en différents points du territoire. Ces permanences sont accessibles sur rendez-vous (Voir les contacts sur le site www.fongecifnormandie.org)

↓ **Conseil en Evolution Professionnelle "CEP"**

Service apporté

- 1 - Accueil personnalisé : analyse de la demande, information sur les secteurs d'activités, métiers et conditions d'exercice, sur les moyens et parcours envisageables, prise en compte de la situation de handicap
- 2 - Conseil personnalisé : définition ou confirmation du projet d'évolution professionnelle ou de reclassement, identification des potentiels et compétences, d'une orientation professionnelle réaliste au regard du marché du travail et compatible avec le handicap
- 3 - Accompagnement dans la mise en oeuvre du projet : évaluation du besoin de formation, identification des offres de formation, mobilisation des moyens de financement.

22/04/2019